

BULLETIN MUNICIPAL

SAINT-AIME-DES-LACS

RÉDACTEUR ET ÉDITEUR : MARC-ANDRÉ LUSSIER

14 octobre 2015
Volume 1, numéro 4



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs 119, rue Principale Saint-Aimé-des-Lacs, QC G0T 1S0
Téléphone : (418) 439-2229 - Télécopieur : (418) 439-1475 - Courriel : info@saintaimedeslacs.ca
Site Internet : www.saintaimedeslacs.ca

Mot de la mairesse

Par Claire Gagnon

Bonjour chers citoyens et citoyennes,

Nous en sommes à la 4^e édition de notre bulletin municipal et je voudrais en premier lieu remercier **M. Marc-André Lussier**, conseiller, de bien s'acquitter de sa tâche et de vous renseigner sur nos activités et nos réalisations depuis notre dernière édition.

Cet été, comme vous le savez, nous avons repris la gestion de la Base de plein air du lac Nairne et je tiens à vous informer que beaucoup d'améliorations y ont été apportées. Merci spécial à **Mme Suzanne Gaudreault**, notre directrice générale et au personnel en place qui se sont très bien acquittés de leurs tâches. L'an prochain nous aurons un sauveteur-plage pour la surveillance de la baignade et c'est un plus pour les utilisateurs de notre site.

Les 24, 25 et 26 septembre derniers, j'ai participé au Congrès de la Fédération québécoise des municipalités qui se tenait à Québec. J'ai assisté à plusieurs ateliers et rencontres et ce fut très instructif.

Lors de ce congrès, le dossier du Pacte fiscal a été voté tel que présenté à 75%.

Comme vous avez pu le constater, nous avons amélioré les routes selon les subventions reçues et j'en profite pour remercier notre députée provinciale de Charlevoix, **Mme Caroline Simard**, pour son appui inconditionnel.

En novembre prochain, nous aurons déjà effectué la moitié de notre mandat à servir notre municipalité dans un souci de transparence en répondant du mieux possible à vos demandes tout en respectant les règles exigées.

N'oubliez pas que les séances du Conseil se tiennent les premiers mercredis du mois et que vous êtes tous invités à y participer.

Bonne lecture.



Mme Claire Gagnon au congrès de la FQM

Nouveau membre du Conseil consultatif d'urbanisme (CCU)

M. Marc-André Lussier a accepté de faire partie du Conseil consultatif d'urbanisme (CCU) en remplacement de **Mme. Monique Gravel** qui en a démissionné.

Mme Gravel demeure toujours membre du conseil municipal et continue d'être responsable de la question familiale, de la bibliothèque et des projets spéciaux. De plus, elle demeure toujours le trait d'union entre le conseil municipal et l'école Beau-Soleil.

Base de plein air du lac Nairne

• Traitement de l'eau

Suite à nos démarches pour installer un système de traitement de l'eau à la base de plein air, nous avons été avisés, à notre grande surprise, que nous devons, au préalable, obtenir l'autorisation du Ministère de l'environnement (MDDELCC). Pour ce faire, nous devons fournir au ministère un rapport d'étude hydrogéologique ainsi que les plans et devis du système.

Dans cette optique, nous avons retenu les services de la firme **Laforest Nova Aqua inc.** (LNA) pour effectuer l'étude hydrogéologique au coût de 8 310 \$.

De plus, **Roche ltée, Groupe-conseil** préparera les plans et devis pour la somme de 8 000 \$.

• Laveuse et sécheuse

Afin d'offrir un service plus adéquat aux usagers de la base de plein air, la municipalité a acheté une laveuse et une sécheuse. Ces deux équipements sont des modèles commerciaux à jetons, fournis par **Service Caltech** pour la somme de 3 804 \$.

• Plan d'aménagement

La municipalité a mandaté l'architecte-paysager **Stéphane Bruley** pour préparer un relevé de l'aménagement existant de la base de plein air et pour préparer une proposition pour un nouvel aménagement plus efficace.

Dans le but de fournir quelques pistes de solution pour la partie des VR, **M. Bruley** a présenté ses premières esquisses au conseil municipal le 28 septembre dernier. Après discussion avec les membres présents, **M. Bruley** présentera d'autres propositions englobant aussi cette fois toute la partie centrale du terrain.

Pour le travail exécuté à date, les honoraires sont de 2 145 \$.

Merci à nos employés d'été

L'été étant maintenant terminé, les membres du conseil municipal désirent remercier les employés d'été sans lesquels nous n'aurions pu fournir adéquatement certains de nos services.

Ces employés sont la coordinatrice-monitrice **Alinoé Lambert-Marion** secondée de la monitrice **Mélina Gagnon** pour le camp de jour, **Line Lapointe** pour le service de garde du camp de jour, et **Maxime Simard, Alexandre Harvey** et **Vincent Dallaire** pour la base de plein air.

Règlement de zonage

• Demandes de dérogation

Sur recommandation du Conseil consultatif d'urbanisme (CCU), la municipalité a accepté trois demandes de dérogations au règlement de zonage. Ces demandes touchaient le lot 279-P de **Mme Claire Beaudry** qui sera subdivisé en deux, et le lot 335-3 de **Mme Valéry Foster** et de **M. Gilles Bergeron** sur lequel une dérogation mineure a été jugée de bon aloi.

• Demandes de modification

Trois citoyens domiciliés dans la zone urbaine U-1, au sud du lac Ste-Marie, ont demandé de faire reconnaître leur droit acquis ou de faire prolonger la zone U-1 vers le Sud dans la zone agroforestière F-3 laquelle comporte une zone considérée « en réserve ».

Pour bien comprendre les enjeux de ces demandes, le conseil a rencontré l'urbaniste de la MRC de Charlevoix-Est. À la lumière de ces enjeux, le conseil a mandaté l'inspecteur municipal pour organiser une rencontre individuelle de chacun des trois propriétaires avec l'urbaniste pour que cette dernière les informe des enjeux découlant de leur demande.

À certaines conditions, la municipalité pourrait donner son accord à une modification du règlement de zonage de ce secteur. Le cas échéant, une telle modification fera l'objet d'une consultation publique.

Municipalité amie des aînés (MADA)

• Certificat de reconnaissance

SADL a été reconnue par la ministre de la Famille, responsable des Aînés, comme municipalité amie des aînés. La ministre **Francine Charbonneau**, nous a fait parvenir un certificat à cet effet.

• Programme PAIR et programme Aîné-Avisé

Le comité MADA a organisé une présentation sur les programmes **PAIR** et **Aîné-Avisé** de la Sûreté du Québec.

Ces deux présentations auront lieu immédiatement après le diner communautaire du 28 octobre prochain. Vous êtes conviés en grand nombre au diner et à la présentation qui sera donnée par l'agent-patrouilleur **Marie-Ève Martin** du poste de Charlevoix-Est.

• PAIR

Le programme **Pair** est un service personnalisé d'appels automatisés qui joint les aînés pour s'assurer de leur bon état de santé. Les abonnés reçoivent ces appels à des heures prédéterminées, une ou plusieurs fois par jour. Si l'abonné ne répond pas, une alerte est lancée. Une vérification est systématiquement enclenchée par les responsables du système afin de vérifier si l'abonné est en détresse.

Grâce aux appels de Pair, plusieurs vies ont pu être sauvées. Les aînés, les malades et ceux vivant seuls peuvent bénéficier de ce programme offert gratuitement par les agences du programme Pair.

• Aîné-Avisé

La fraude de type « grands-parents », une arnaque téléphonique bien connue, est en recrudescence au Québec.

Vous seriez surpris de constater combien de gens sont victimes de ces arnaques très ciblées, subtiles et sympathiques.

Mme Martin vous expliquera comment les arnaqueurs procèdent pour vous soutirer de l'argent, et également comment vous prémunir contre leurs arnaques.

• Étude sur l'éclairage des boîtes postales

L'étude sur l'éclairage des boîtes postales est complétée et a été déposée au conseil municipal. Elle a été produite par **MM. René Boiteau, Daniel Boies** et **Marc-André Lussier**.

On a recensé un total de dix-huit (18) boîtes postales sur le territoire de la municipalité dont six (6) font l'objet d'une recommandation. Les poteaux étant déjà en place, le comité recommande d'ajouter trois lampes et d'en déplacer trois autres.

Les couts des modifications ont été évalués par l'inspecteur municipal **Daniel Boies** et présentés au conseil lors du dernier caucus. Le conseil a décidé de procéder selon les recommandations.

Centre récréatif Aimélaçois

De nouvelles normes applicables pour les rampes d'accès aux fauteuils roulants nous obligent à faire des travaux afin d'assurer la sécurité des utilisateurs. Dans le but de la rendre conforme, la municipalité s'est vue obligée de faire préparer les plans et devis d'une nouvelle rampe. À cet effet, elle a retenu les services de l'architecte **Mathieu Simard** pour des honoraires de 3 000 \$.

• Programme intégré d'équilibre dynamique (PIED.)

Le programme PIED est maintenant en place depuis le 9 septembre. Vingt citoyens y participent allègrement et assidûment sous la direction de l'entraîneur **Nathalie Poirier** de la FADOQ. Les séances se tiennent les lundis et mercredis matins au centre Aimélaçois.



Le groupe des vingt

Travaux sur le chemin du lac Nairne

Ceux qui utilisent le chemin du lac Nairne ont certainement remarqué les travaux réalisés ces dernières semaines. Même si le travail doit se poursuivre, il faut réaliser que déjà la situation s'est nettement améliorée.

Les travaux, au coût de 22 879 \$, ont été réalisés par l'entreprise **DaReL** de SADL sous la supervision attentive et assidue de **M. Thomas-Louis Thivierge**, conseiller responsable de la voirie, de l'aqueduc et des égouts, et de l'inspecteur municipal **Daniel Boies**.

Un œil avisé remarquera l'installation de piquets d'arpentage qui ont été implantés pour indiquer l'emprise de l'infrastructure du chemin. Ceux-ci serviront de repères pour creuser les fossés requis pour le drainage de la fondation.

M. Thivierge prévoit procéder au creusage de fossés manquants dans une prochaine étape.

La municipalité s'engage à continuer les travaux de réfection dans le but d'assurer un meilleur confort routier dans ce secteur.



*L'inspecteur **Daniel Boies** et le conseiller **Thomas-Louis Thivierge** sur les lieux des travaux.*



DaReL en plein travail

Chemins non entretenus l'hiver

Comme par les années passées, la municipalité ne procédera pas à l'entretien d'hiver des chemins du Boisé, du Repos, de la dernière partie du chemin Pied-des-Monts (entre le 6,3 km et le 7,6 km), et de l'ancienne entrée de Ste-Agnès dans le secteur Côte-du-Lac ouest.

La pourvoirie du Pic-bois

La Pourvoirie du Pic-Bois prévoit exploiter son site douze mois par année à compter de 2016. Pour ce faire, elle a demandé à la municipalité de déneiger le chemin du Pied-des-Monts jusqu'à l'entrée de la pourvoirie.

La municipalité est ouverte à cette proposition mais désire en évaluer les coûts avant de se prononcer. En effet, la largeur actuelle du chemin ne permet pas un déneigement adéquat et il est à prévoir qu'elle devra l'élargir en abattant de nombreux arbres et y creuser des fossés.

Ne connaissant pas l'emprise qu'elle possède pour le dernier tronçon de 1,3 km, la municipalité a mandaté l'arpenteur **Sylvain-Marc Bélanger** pour en effectuer le relevé et en marquer la largeur. Une fois le rapport obtenu, elle pourra faire le point sur les travaux à effectuer et en évaluer les coûts pour permettre d'effectuer le déneigement le cas échéant.

Carnaval 2016

L'automne est bien beau et le soleil radieux; pas un flocon de neige à l'horizon et vous croyez les plaisirs de l'hiver encore bien loin. Ne vous y trompez pas; le comité du carnaval 2016, lui, est déjà à la tâche et nous fait parvenir le communiqué suivant:

« Le comité est déjà à la préparation de son carnaval 2016, qui se tiendra les 23 et 30 janvier et les 13 et 20 février 2016. Nous sommes donc à la recherche de nos prochaines duchesses.

De grandes nouveautés cette année pour notre carnaval rétro, dont notre bonhomme qui subit une cure de rajeunissement et qui sera heureux de vous voir encore cette année.

Chaque duchesse se verra offrir encore cette année un montant pour sa robe, et un cadeau comme par le passé, mais cette année, la reine de St-Aimé-des-lacs 2016, recevra un prix d'une valeur de 500 \$.

Nous aimerions également avoir une duchesse pour chacune des tranches d'âge suivantes: 18 à 28 ans, 28 à 38 ans, 38 à 48 ans et 48 ans et plus.

*Venez vivre une expérience extraordinaire avec notre comité cette année et vous amuser avec nous. Soumettez votre candidature auprès des membres du comité ou par internet à l'adresse suivante : **caro26@hotmail.ca** »*

Le comité:

- **Caroline Chamberland**
- **Manon Lavoie,**
- **Jo Annie Bouliane,**
- **Ritchie Godin,**
- **Nadia Dufour,**
- **Michel Roy,**
- **Jeannette Dufour et**
- **Chantal Gagnon.**

Popote roulante Diner communautaire

Le prochain diner communautaire de la Popote roulante de Saint-Aimé-des-Lacs aura lieu mercredi le 28 octobre dès 12 h.

Vous devez confirmer votre présence au plus tard le 23 octobre à **Mme Jeannette Dufour** au **418.439.2560**.

Le menu comprendra :

- Soupe aux légumes
- Pain de viande, légumes et salade
- Renversé aux framboises

Autant que possible, veuillez apporter vos ustensiles; ce qui sera grandement apprécié des bénévoles et des responsables

« Peu importe votre âge, nous vous invitons à nous encourager en vous inscrivant à nos services de repas chauds. Nous offrons la livraison gratuite à domicile.

*Communiquez avec **Mme Jeannette Dufour** pour vous inscrire.*

Nous espérons vous compter parmi nous ! »

Tel que mentionné plus haut dans le bulletin, le diner sera suivi d'une présentation par la Sûreté du Québec sur les programmes **PAIR** et **Ainé-Avisé**.

URGENCE URGENCE URGENCE! Pas de panique; SADL est toujours là pour répondre.

Vous avez une urgence... mais c'est le soir ou la fin-de-semaine et le bureau municipal est fermé! Qu'à cela ne tienne, vous pouvez toujours rejoindre un responsable au numéro indiqué plus bas. Ceci pourrait vous éviter des frais.

En effet, peu importe l'heure ou le jour, si vous commandez un entrepreneur pour résoudre un problème d'ordre municipal et que la municipalité était en mesure de régler elle-même, vous pourriez être dans l'obligation de défrayer les coûts de l'entrepreneur.

La municipalité est là pour vous aider. Contactez-la.

- Durant les heures d'ouverture du bureau municipal: **418.439.2229**
- Lorsque le bureau municipal est fermé: **418.633.6650**

Centre récréatif Aimélaçois

Par **Nadia Dufour**, présidente

Le Centre récréatif offre la location de plusieurs salles à un tarif abordable pour toute occasion.

Pour de l'information ou pour effectuer une réservation, vous n'avez qu'à contacter **Mme Manon Lavoie** au **418.439.0202**.

Fin de la saison de soccer

James Dufour, responsable du soccer à SADL, nous fait part qu'une autre très belle saison vient de se terminer. En effet, cet été, 27 jeunes se sont lancés à la poursuite du ballon rond: 14 dans le U-8 et 13 dans le U-6.

Dans la catégorie U-8 ils ont disputé 12 parties pour 11 victoires contre 1 défaite, et 3 tournois d'où, ils ont rapporté 2 médailles d'or.

Dans le U-6, nos braves ont disputé 8 parties pour 5 victoires et 3 défaites, et 2 tournois.

Pour marquer la fin de la saison de soccer, les organisateurs ont tenu leur traditionnel party de fin de saison à la Base de plein air du lac Nairne le 22 août. En soutien aux organisateurs, la municipalité a octroyé une commandite de 200 \$ pour cet événement.



L'équipe U-8 de 2015 accompagnée de James Dufour

Questions familiales Bibliothèque & Projets divers

par Monique Gravel, conseillère municipale

• Actualisation de la Politique familiale 2016-2020

La municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, en collaboration avec la MRC de Charlevoix-Est, travaille au renouvellement de sa Politique familiale 2016-2020. Pour ce faire, **Mme Monique Gravel** siège sur un comité consultatif qui regroupe un représentant élu par municipalité et différents représentants d'organismes étroitement concernés par l'amélioration des conditions de vie des familles.

Vous serez conviés à participer à l'élaboration de cette nouvelle politique familiale lors d'une séance de consultation qui aura lieu dans la municipalité. La date et le lieu vous seront communiqués au début décembre.

• Chapelle du Sacré-Cœur

Située à l'entrée de St-Aimé-des-Lacs, face au lac Ste-Marie, la chapelle du Sacré-Coeur a été érigée par **Charles Fitzpatrick** il y aura 100 ans en 2017.

Cette année, le besoin premier était la peinture, mais au cours du siècle, la neige et la pluie ont abimé la fondation, l'extérieur du solage en pierres et tout ce qui s'y trouve. Quelle ne fut pas notre surprise en enlevant les pierres, de découvrir que c'est pourri, affaissé et que de grosses réparations s'imposent.

C'est un bâtiment qui fait partie de notre patrimoine Aimélaquois.

Donc, vous avez la possibilité de nous aider en faisant des dons auprès de votre conseil de Fabrique. Un reçu vous sera remis pour votre don.

Merci à l'avance pour votre générosité !

Votre conseil de Fabrique de St-Aimé-des-Lacs

Pour infos :

- **Lina Maltais 418.439.3041**
- **Lucette Thivierge 418.439.4907**

• Bibliothèque La Plume d'Or

Avis aux amateurs de photos: une exposition de photos <CLIC> aura lieu à la bibliothèque. La date vous sera communiquée sous peu.

• Semaine de Prévention des incendies du 4 au 10 octobre 2015

Sitôt averti, sitôt sorti !

Afin de sensibiliser les jeunes à la prévention des incendies, les élèves de l'école Beau-Soleil ont été invités à faire des dessins et à écrire des conseils de sécurité-incendie. Suite à cela, les élus municipaux ont fait un tirage au sort de deux jeunes par classe parmi les élèves qui ont participé.

La nouvelle brigade de pompiers-juniors de l'école Beau-Soleil comprend maintenant les 13 jeunes suivant:

- **Maïka Guay, Alie Martel** (maternelle)
- **Matis Paradis, Nohlan Martel** (1^{ère})
- **Alexis Vigneau, Charles-Étienne Dufour** (2^e)
- **William Dallaire, Mathys Bergeron** (3^e)
- **Mélie Pelletier, Kim Lavoie** (4-5^e)
- **Rosalie Thivierge, Bryan Tremblay, Yuan Tremblay** (5-6^e)

Un autre tirage fait par **Mme Claire Gagnon**, mairesse, parmi les 3 pigés de la classe de 5-6^e, a déterminé un chef-pompier et 2 adjoints:

- **Rosalie Thivierge** (chef-pompier)
- **Bryan Tremblay et Yuan Tremblay** (adjoints)

Tous les dessins seront exposés à la bibliothèque. C'est à voir!

Bravo à tous les élèves de l'école Beau-soleil qui ont pris le temps de colorier leur dessin ou d'écrire un conseil de sécurité-incendie!

Tous nos remerciements aux enseignants pour leur appui.

« C'est Noël au Village ! » avec Jean-Philippe Bergeron & sa Famille.

Le samedi 5 décembre à 20 h 30, l'église de Saint-Aimé-des-Lacs accueillera la huitième édition du spectacle « **C'est Noël au Village !** » présenté par **Jean-Philippe Bergeron** accompagné des membres de sa famille et d'invités spéciaux. Vous assisterez à une chaleureuse veillée du temps des Fêtes pleine d'amour, d'émotion et de féerie...

Une invitation des Productions du Lac Enchanté et de la Fabrique de Saint-Aimé-des-Lacs. L'admission est de 12 \$ en prévente et de 15 \$ à l'entrée. C'est gratuit pour les enfants de 12 ans et moins.

Pour plus d'information: **418.439.4157** et www.jeanphilippebergeron.com



Note générale

Afin d'alléger le texte, le masculin comprend le féminin et vice versa. Tous les prix sont présentés hors taxes lorsque celles-ci sont applicables.

Les citoyens désireux d'obtenir les textes originaux se rapportant aux réunions du conseil municipal peuvent en faire la demande auprès de la direction générale de la municipalité.

Parade du Père-Noël

En dernière heure, nous apprenons que le **Père-Noël**, la **Fée-des-Neiges** et leurs **lutins** sont à préparer leur venue à St-Aimé-des-Lacs en décembre prochain. Ils nous mentionnent qu'ils distribueront des cadeaux lors d'une parade haute en gaieté selon la même formule que les années passées.

La parade aura lieu samedi le 12 décembre sur la rue Principale. Elle s'élancera de l'intersection du Pied-des-Monts à 15 h 30 pour se terminer à la Côte-du-Lac vers 21 h 00 tout dépendant bien sûr de la capacité des reines à tirer l'énorme traineau rempli à raz bord de cadeaux.

Ceux qui veulent profiter de l'occasion pour faire donner un cadeau par le Père-Noël, auront jusqu'au vendredi 11 décembre à 16 h pour l'apporter déjà emballé, au bureau municipal. Indiquez le nom du récipiendaire, l'adresse où le cadeau sera remis (pas nécessairement l'adresse du domicile mais plutôt là où celui qui doit le recevoir sera présent lors de la parade).

Le **Père-Noël** nous mentionne qu'il n'y a pas d'âge limite pour recevoir un cadeau et qu'il s'adresse à tous: enfant, jeune, moins jeune et beaucoup moins jeune en autant qu'ils aient le coeur jeune.

Formez vos comités de réception, allumez vos feux, mettez-vous dans l'ambiance, et, si vous vous faites remarquer, la parade fera un arrêt chez vous.

L'organisation de la parade est encore une fois sous la direction de **Frédéric Tremblay** qu'on rejoint au **418.439.1510**.

